COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SEILLE

Présenté au conseil communautaire du 26 février 2026 pour le débat d'orientation budgétaire (article L. 2312-1 du CGCT)

Rapport d'orientation budgétaire 2026

Le contexte

Les dotations de l'État sont stables en 2026. Les bases de la fiscalité progressent de 1,7 %. La communauté ne prévoit pas de hausse des taux.

Les grands équilibres prévus

Budget principal	Fonctionnement	Investissement
Dépenses prévues	7 300 000 €	2 100 000 €
Recettes prévues	7 300 000 €	2 100 000 €

Les investissements de 2026

Fin des travaux de la piscine d'Aubrevaux (1 150 000 €), station d'épuration de Ruisselange (480 000 €), études de l'extension de la médiathèque de Montclavel (90 000 €), voie verte et entretien des berges de la Seille (380 000 €).

La dette

Encours au 1er janvier 2026 : 3 400 000 €, soit 447 € par habitant. Capacité de désendettement : 5,2 années. Un emprunt de 600 000 € est prévu pour la piscine.

Le personnel

61 agents au 1er janvier 2026, dont 38 titulaires. Masse salariale prévue : 2 650 000 €, en hausse de 2,4 % (revalorisations nationales et un poste de maître-nageur à l'année).

Document de démonstration. La Communauté de communes du Val de Seille est imaginaire : ce document est inventé.